

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations



## Rapport d'évaluation

### Master Arts du spectacle et audiovisuel

Université de Strasbourg

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

Rapport publié le 20/07/2017

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

*Pour le HCERES,<sup>1</sup>*

Michel Cosnard, président

---

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

<sup>1</sup> Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

## Évaluation réalisée en 2016-2017

### sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formations : Arts

Établissement déposant : Université de Strasbourg

Établissement(s) cohabilité(s) : /

## Présentation de la formation :

Le master *Arts du spectacle et audiovisuel* propose une formation en deux ans, théorique et pratique, qui se décline en deux spécialités : *Arts de l'écran* et *Arts de la scène*. Chacune est subdivisée en deux parcours, l'un davantage axé sur la recherche, l'autre sur le professionnel : pour la spécialité *Arts de l'écran*, un parcours *Histoire et esthétique du cinéma* et un parcours *Coproduction internationale d'œuvres cinématographiques et audiovisuelles* ; pour la spécialité *Arts de la scène*, un parcours *Dramaturgies et pratiques des arts de la scène* et un parcours *Conception de projets artistiques et culturels*.

L'ensemble de ces parcours délivre des connaissances sur les domaines du spectacle vivant et des arts utilisant le médium de l'écran. Ces connaissances abordent à la fois le versant artistique, par le biais d'ateliers de pratique, le versant de la recherche, par le biais de l'analyse historique, théorique et esthétique, et le versant professionnel, par des enseignements consacrés à la production et à la diffusion du spectacle vivant dans le cadre d'une politique culturelle et d'un contexte socio-économique donnés.

Le master *Arts du spectacle et audiovisuel* vise la formation d'étudiants aptes à intégrer les activités et les milieux très variés du domaine culturel, à candidater aux grandes écoles de théâtre ou de cinéma ou encore à poursuivre leur recherche en doctorat en vue d'une carrière dans l'enseignement et la recherche.

La formation s'articule autour de deux éléments obligatoires communs à tous les parcours : la réalisation d'un stage (soit de recherche, soit professionnel) et la rédaction d'un mémoire. Elle s'adosse à l'école doctorale des Humanités (ED 520) comprenant neuf équipes d'accueil (EA) et à un réseau de partenaires régionaux, nationaux et internationaux, à la fois sur le plan universitaire et professionnel.

## Analyse

### Objectifs

Les objectifs du master *Arts du spectacle et audiovisuel* sont clairement ciblés et énoncés. La formation décline la mention en deux spécialités, *Arts de l'écran* et *Arts de la scène*, et quatre parcours : deux à finalité recherche, *Histoire et esthétique du cinéma* et *Dramaturgies et pratiques des arts de la scène*, et deux à finalité professionnalisante, *Coproduction internationale d'œuvres cinématographiques et audiovisuelles* et *Conception de projets artistiques et culturels*. Elle est ambitieuse en ce qu'elle imbrique étroitement théorie et pratique, aspect recherche et aspect professionnel. Ainsi, chaque parcours intègre un stage et la rédaction d'un mémoire de recherche et les volets professionnalisants font le pari de fonder les pratiques de production/conception sur une culture et une connaissance théoriques des arts concernés (théâtre et cinéma).

La démarche est donc exigeante, même si elle ajoute à la difficulté du master : les conseils de perfectionnement montrent que, si certains étudiants contestent la légitimité du mémoire dans les parcours professionnels, la majorité des étudiants ne semble pas remettre en cause cette exigence. Toutefois il s'agit d'étudiants qui restent dans le cursus. Or, beaucoup l'abandonnent en cours de route.

<p>La formation expose lisiblement les connaissances attendues et les compétences à acquérir. Les débouchés professionnels de chaque spécialité sont également indiqués. Néanmoins, il s'avère très difficile de savoir si les objectifs sont atteints au regard des activités professionnelles exercées par les étudiants sortants. On note également une forte déperdition entre le nombre d'inscrits et le nombre de diplômés (pour l'année 2014-2015, sur 63 inscrits en deuxième année de master (M2) <i>Arts de la scène</i>, 30 sortent diplômés ; sur 25 inscrits en M2 <i>Arts de l'écran</i>, quatre sortent diplômés).</p>
<p>Organisation</p>
<p>L'organisation de la formation est rigoureuse et cohérente. Certains cours sont mutualisés entre les spécialités <i>Arts de la scène</i> et <i>Arts de l'écran</i> ainsi qu'avec d'autres masters en arts, dans les enseignements intitulés « Dialogue des arts » et le séminaire inter-arts. Des passerelles sont prévues d'un parcours à l'autre (entre la première année de master (M1) et le M2) dans la même spécialité et exceptionnellement d'une spécialité à l'autre.</p> <p>L'articulation entre la dimension recherche et la dimension professionnelle est tenue et pensée. A cet égard, il faut saluer le balisage rigoureux et le suivi humain et méthodologique consacré au mémoire recherche, qui donnent en outre lieu à la distribution à chaque étudiant d'un <i>vade-mecum</i> du mémoire qui définit et planifie chaque étape de la confection du mémoire. Les étudiants sont informés en amont, pour peu qu'ils lisent les brochures, de cette dimension recherche dans les parcours du master. Toutefois, l'inscription de la formation sous l'égide d'un seul master à finalité recherche décliné en deux spécialités et en deux parcours dont les intitulés appellent à plus de professionnalisation peut créer des malentendus avec les étudiants.</p>
<p>Positionnement dans l'environnement</p>
<p>La formation est la seule de ce type en Alsace et en région Grand Est. L'offre est complète : la structuration licence/master/doctorat en balise toutes les étapes, le master faisant suite à une licence <i>Arts du spectacle</i> et permettant de poursuivre les études en doctorat en arts. La formation s'adosse à l'équipe d'accueil (EA) Approches contemporaines de la création et de la réflexion artistiques (ACCRA - EA 3402).</p> <p>On relève le maillage serré de partenariats du master avec les nombreuses structures associatives et les institutions culturelles et professionnelles de la région Grand Est. Même si la collaboration avec les écoles supérieures d'art est encore à développer, il faut souligner un partenariat intéressant avec la section scénographie de la Haute école des arts du Rhin (HEAR).</p> <p>Pour le parcours <i>Coproduction internationale d'œuvres cinématographiques et audiovisuelles</i>, un partenariat fécond a été mis en place avec l'Université de Haute Alsace (UHA), grâce à un IDEX (Initiatives d'excellence) Novatris. Ce parcours est présenté comme sans équivalent en France et répondant à une demande précise du marché, ce qui démontre à la fois une très bonne connaissance du milieu culturel et professionnel régional et national, ainsi que de ses attentes, par l'équipe enseignante et une capacité intéressante du milieu universitaire à articuler formation pédagogique et insertion professionnelle.</p>
<p>Equipe pédagogique</p>
<p>L'équipe pédagogique est très solide, elle s'étoffe de 12 enseignants du département, de 13 enseignants d'autres composantes et d'une quinzaine d'intervenants et chargés d'enseignement issus de domaines professionnels et artistiques très variés. Ces professionnels confèrent à la formation une crédibilité dans ces milieux et ouvrent les étudiants aux différentes activités professionnelles envisageables. Pour autant, il revient souvent dans le dossier le fait que l'équipe pédagogique n'est pas assez nombreuse et que cela nuit au fonctionnement de la formation. C'est explicable par le fait qu'il manque des professeurs en arts du spectacle (ils sont deux seulement à l'heure actuelle, un en arts de l'écran et un en arts de la scène), ce qui contrarie évidemment le développement de la recherche, et que le grand nombre d'intervenants extérieurs entraîne des difficultés de coordination dans le contenu de certains cours.</p>
<p>Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études</p>
<p>L'enquête sur l'insertion professionnelle effectuée en 2010 révèle que sur les 15 diplômés, 13 ont répondu au sondage et deux seulement occupaient un poste en lien avec leur formation (un attaché de production et un poste de chargé des publics), les autres emplois étant très éloignés de la formation. En 2015, on observe une amélioration certaine : sur 19 diplômés, 10 sont actifs dans le domaine du spectacle. En revanche, la poursuite d'études en doctorat fonctionne assez bien : cinq étudiants en 2010, trois étudiants en 2015. On regrette cependant que l'équipe n'ait pas un suivi plus fin pour connaître les activités précises des diplômés sortants.</p> <p>Un point très préoccupant est le faible nombre de diplômés par rapport au nombre d'inscrits en M2 : pour les deux spécialités, 22 diplômés pour 73 inscrits en 2014 ; 34 diplômés pour 88 inscrits en 2015. Il serait urgent et nécessaire d'analyser ces chiffres et leurs causes. On note que l'équipe a déjà réagi en ce sens en établissant un questionnaire d'évaluation de la formation par les étudiants mais cette mesure à elle seule ne saurait suffire.</p>

Place de la recherche
<p>La poursuite d'études en doctorat fonctionne, malgré la difficulté rappelée dans le dossier d'obtenir des contrats doctoraux : selon les années, de un à cinq étudiants s'orientent vers une formation doctorale. La formation est adossée à l'EA ACCRA. Les étudiants sont encouragés à participer aux manifestations de recherche (colloques, journées d'études) et à en organiser.</p> <p>On relève dans les comptes rendus des conseils de perfectionnement que les étudiants sont très demandeurs pour qu'on leur fasse une place plus large dans la recherche. Ils émettent le souhait d'être considérés comme des « étudiants-chercheurs » (la formule est heureuse) et veulent organiser des manifestations en propre, notamment des « Masteriales ». À ce titre, l'accent mis sur la recherche et l'investissement remarquable de l'équipe pédagogique dans le suivi de chaque étudiant pour l'élaboration et la finalisation du mémoire de recherche portent indéniablement leurs fruits, ce qu'il faut saluer. En particulier, les étudiants plébiscitent le cours de travaux dirigés (TD) intitulé « S'inscrire en thèse » et tous les cours de méthodologie de la recherche.</p>
Place de la professionnalisation
<p>Une difficulté est soulignée dans les conseils de perfectionnement : les étudiants ont tendance à vouloir faire beaucoup de stages au détriment des cours dispensés dans la formation. De même, l'absence de projet collectif annuel est mentionnée par les étudiants. On en conclut que les parcours professionnalisants sont trop généralistes aux yeux des étudiants. De fait, cette ambiguïté dans l'articulation entre l'aspect recherche et l'aspect professionnel a déjà été relevée. Pourtant, les nombreux intervenants professionnels, les cours à caractère pratique et professionnel (gestion, économie, droit, institutions) ainsi que tous les partenariats établis avec le milieu culturel montrent le souci de l'équipe pédagogique de travailler au plus près du terrain et de réfléchir à des modules professionnalisants : le cours associé au Festival « Actuelles » du Théâtre actuel et public de Strasbourg (TAPS) en est un bon exemple.</p>
Place des projets et des stages
<p>L'obligation d'accomplir un stage est inscrite dans chaque parcours mais seul le parcours <i>Histoire et esthétique du cinéma</i> offre la possibilité d'un stage en M1 (tous les autres s'effectuent en M2). Il serait souhaitable de généraliser les possibilités de stages en M1, ce que réclament les étudiants. Il leur est répondu que ces stages de M1 entraveraient la rédaction du mémoire. A nouveau est pointée l'articulation à interroger entre recherche et professionnalisation.</p> <p>Les stages sont favorisés par le maillage serré des partenariats avec toutes les structures locales et régionales. L'autre point très appréciable est la possibilité offerte aux étudiants d'effectuer des stages de recherche, souvent décisifs pour la poursuite en doctorat.</p> <p>A travers la question des rapports de stage, l'ambiguïté dans l'articulation recherche/professionnalisation réapparaît : on note que ces rapports sont beaucoup plus exigeants dans les deux parcours à finalité professionnelle (ainsi le parcours <i>Coproduction internationale d'œuvres cinématographiques et audiovisuelles</i> exige un rapport de stage de 40 à 60 pages et le parcours <i>Conception de projets artistiques et culturels</i> un rapport de 30 pages) que dans les parcours recherche (le parcours <i>Dramaturgie et pratique des arts de la scène</i> ne réclame que 10 pages de compte-rendu). Il y aurait à réfléchir sur la cohérence de ces retours d'expérience.</p> <p>De même, la possibilité d'un stage à l'étranger n'est offerte que pour le parcours <i>Conception de projets artistiques et culturels</i> : il s'agit d'une réalisation remarquable dont bénéficient chaque année entre deux et cinq étudiants, mais on se demande ce qu'il en est pour les autres parcours. Les stages à l'étranger restent dans l'ensemble trop rares.</p>
Place de l'international
<p>La possibilité de faire un stage à l'étranger pour les étudiants du parcours <i>Conception de projets artistiques et culturels</i> est saluée mais globalement les échanges avec l'international sont encore insuffisants, en dépit des partenariats disciplinaires ponctuels établis avec seulement trois universités (Bruxelles, Montréal et de Colombie) dans le domaine du cinéma, dans lesquelles interviennent des professionnels étrangers. Il n'existe pas de collaboration avec des studios, par exemple.</p> <p>La pratique de l'anglais, bien que prise en compte, est à renforcer, l'anglais étant devenu la langue de communication et de travail au niveau de nombreuses institutions artistiques. Les étudiants réclament davantage de cours de langue, et notamment davantage de cours de langue étrangère disciplinaire. De fait, le faible nombre d'étudiants partant à l'étranger est largement dû au manque de maîtrise de la langue étrangère.</p> <p>Les échanges internationaux sont d'autant plus à renforcer que la formation bénéficie indéniablement de la région transfrontalière où elle se trouve.</p>

<b>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</b>
<p>La formation est accessible aux étudiants de la licence <i>Arts du spectacle</i> de l'Université de Strasbourg et aux autres formations artistiques universitaires. Pour tous les autres étudiants, l'intégration s'effectue sur dossier examiné par une commission pédagogique. Des cours de français sont proposés aux étudiants étrangers. Par ailleurs, les étudiants licenciés de Strasbourg bénéficient de la mise en place de dispositifs d'orientation active durant le premier cycle d'études.</p> <p>On rappelle l'importante déperdition entre le nombre d'étudiants inscrits en M2 et le nombre de diplômés. Les abandons signalés dans le dossier, en fin de M1 et en cours de M2, sont en partie dus à la difficulté de produire le mémoire de recherche exigé. La place et la fonction de ce mémoire est donc à reconsidérer, en particulier concernant les parcours professionnalisants.</p>
<b>Modalités d'enseignement et place du numérique</b>
<p>Le cursus d'études inclut un apprentissage à la recherche documentaire sur Internet. Un des points remarquables de la formation est la fabrication d'un <i>vade-mecum</i> du mémoire de master, distribué à tous les étudiants à l'entrée de la formation, qui balise toutes les étapes de la conception et de la rédaction du mémoire, instaurant en outre un accompagnement régulier entre enseignants et étudiants.</p> <p>La place du numérique reste peu développée dans la formation même si les enseignants mettent quelques ressources sur le réseau informatique et si une approche spécifique de logiciels adaptés à la conception des dossiers et CV est proposée.</p> <p>Dans le parcours <i>Coproduction internationale d'œuvres cinématographiques et audiovisuelles</i>, on note le séminaire intitulé « Coproduction et écriture à l'ère numérique, médias audiovisuels et édition en ligne », mais il s'agit là d'un minimum requis au vu de l'intitulé du parcours. L'approche numérique semble totalement absente de la spécialité <i>Arts de la scène</i>, alors même que les problématiques et les enjeux, autour de la création, de la diffusion, de la conservation, de la constitution des archives, etc., se multiplient dans ce domaine. Dans les comptes rendus des conseils de perfectionnement, les étudiants réclament davantage de formation aux technologies numérique ;</p> <p>De manière générale, on constate une faiblesse des équipements (salles insuffisamment équipées, manque de matériel audiovisuel, etc.).</p>
<b>Evaluation des étudiants</b>
<p>L'évaluation des étudiants est bien structurée, selon les modalités en usage à l'Université de Strasbourg. L'évaluation en contrôle intégral et continu a été mise en place. Des aménagements sont prévus pour les étudiants en situation particulière : étudiants salariés et sportifs de haut niveau.</p>
<b>Suivi de l'acquisition de compétences</b>
<p>Outre le suivi particulier accordé au mémoire de recherche et pour la réalisation du stage, la formation nomme un responsable d'année pour chaque semestre et chaque parcours et des modules de méthodologie ont trouvé leur place dans la maquette pour accompagner l'acquisition des compétences. Les suppléments au diplôme sont très bien renseignés.</p>
<b>Suivi des diplômés</b>
<p>Il n'existe pas de suivi des diplômés propre à la formation. Ce suivi est assuré par l'Observatoire régional de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle des étudiants (ORESISPE) qui réalise les enquêtes et fournit des pourcentages par master mais il manque une information centrale sur la nature de l'emploi et les employeurs ; les données restent extrêmement vagues et peu représentatives. Dans les résultats fournis par l'ORESISPE, les deux spécialités ne sont pas distinguées. Globalement le taux d'insertion professionnelle semble bon mais les métiers exercés par les diplômés sont statistiquement peu en rapport avec la formation dispensée. Puisque cela est mentionné dans le dossier, il conviendrait aussi d'apporter des précisions sur les abandons en cours de cursus dus à l'insertion des étudiants dans la vie professionnelle : il serait opportun de préciser les emplois effectifs de ces étudiants dans le domaine des arts du spectacle.</p>

### Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation

Les conseils de perfectionnement ont été mis en place et on relève la présence systématique d'anciens étudiants et d'étudiants du cursus en leur sein. Sont également présents les enseignants et intervenants extérieurs à la formation ainsi que des représentants du milieu artistique et professionnel. Les comptes rendus sont précis et assez exhaustifs. Un point très positif est la transmission de ces comptes rendus à l'ensemble de l'équipe pédagogique et au directeur de la faculté. Le dossier ne mentionne pas de dispositif formalisé d'évaluation des enseignements par les étudiants.

## Conclusion de l'évaluation

### Points forts :

- Un fort investissement théorique, humain et pédagogique dans la recherche, avec des cours spécifiques dédiés à la méthodologie et à l'entrée en thèse ainsi qu'un accompagnement des étudiants pour la production du mémoire.
- De nombreux partenariats, pertinents, locaux et régionaux qui facilitent l'accueil en stage des étudiants, voire les embauches.
- La mise en place de conseils de perfectionnements efficaces dans le dialogue et l'écoute des étudiants.
- La présence de nombreux intervenants professionnels.
- Intérêt de la création du parcours *Coproduction internationale d'œuvres cinématographiques et audiovisuelles* (bonne identification des besoins professionnels).

### Points faibles :

- Il existe un évident malentendu quant aux intitulés des parcours entre offre de formation et attentes de certains étudiants : la clarification sur l'aspect professionnel ou recherche, ou sur leur articulation, est nécessaire.
- Le très faible nombre de diplômés par rapport au nombre d'inscrits.
- Le très faible suivi des diplômés.
- Le faible enseignement des langues étrangères, à la fois pour la langue en tant que telle et pour la langue dans le champ disciplinaire concerné.
- La fragilité de la mobilité internationale, notamment pour le parcours *Coproduction internationale d'œuvres cinématographiques et audiovisuelles* (son intitulé peut à court terme être en décalage avec la réalité de la formation).
- Une faiblesse manifeste en ressources matérielles (salles trop peu nombreuses et mal équipées, mal entretenues, il en est de même pour le matériel audiovisuel).

### Avis global et recommandations :

Le master *Arts du spectacle et audiovisuel* offre une formation claire et bien conçue départageant de façon cohérente et complémentaire les domaines des arts de la scène et celui des arts de l'écran. Il ménage des approches transversales également pertinentes avec d'autres domaines artistiques. Il s'inscrit de façon solide et structurelle dans le paysage professionnel, institutionnel et artistique de la région Grand Est, en ayant identifié non seulement les débouchés mais également les besoins professionnels, tant sur le plan régional que sur le plan national.

Il serait néanmoins urgent de prendre davantage en compte la réalité de la formation professionnelle sur la durée, notamment dans ce qu'elle implique de temps passé en stage, et de mieux adapter l'offre des parcours professionnels en les distinguant plus nettement des parcours recherche. Il faudrait notamment adapter les exigences du rapport de stage pour les parcours professionnels, de façon à ce que la rédaction ne grève pas le cursus des étudiants, quitte à proposer clairement, en début de M1 ou en début de M2, une alternative aux étudiants (stage M1 versus mémoire de recherche, par exemple) qui pourraient ainsi décider en connaissance de cause. Du point de vue de la professionnalisation, il serait important de faire une place plus large et plus précise aux langues étrangères et de développer la mobilité à l'international.

Enfin, une réflexion approfondie devrait être menée s'agissant du très faible taux de réussite au diplôme.

# Observations de l'établissement

Université

de Strasbourg

Master

Mention : *Arts du spectacle et audiovisuel*

## Observations relatives à l'évaluation par le Haut conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur

---

L'Université de Strasbourg ne formule aucune observation.

**Michel DENEKEN**

Président

Strasbourg, le 7/06/2017



Michel DENEKEN

**Cabinet de la Présidence**

Bât. Nouveau Patio  
20a, rue Descartes

**Adresse postale :**

4 rue Blaise Pascal  
CS 90032  
67081 Strasbourg Cedex  
Tél. : +33 (0)3 68 85 70 80/81  
Fax : +33 (0)3 68 85 70 95

**[www.unistra.fr](http://www.unistra.fr)**